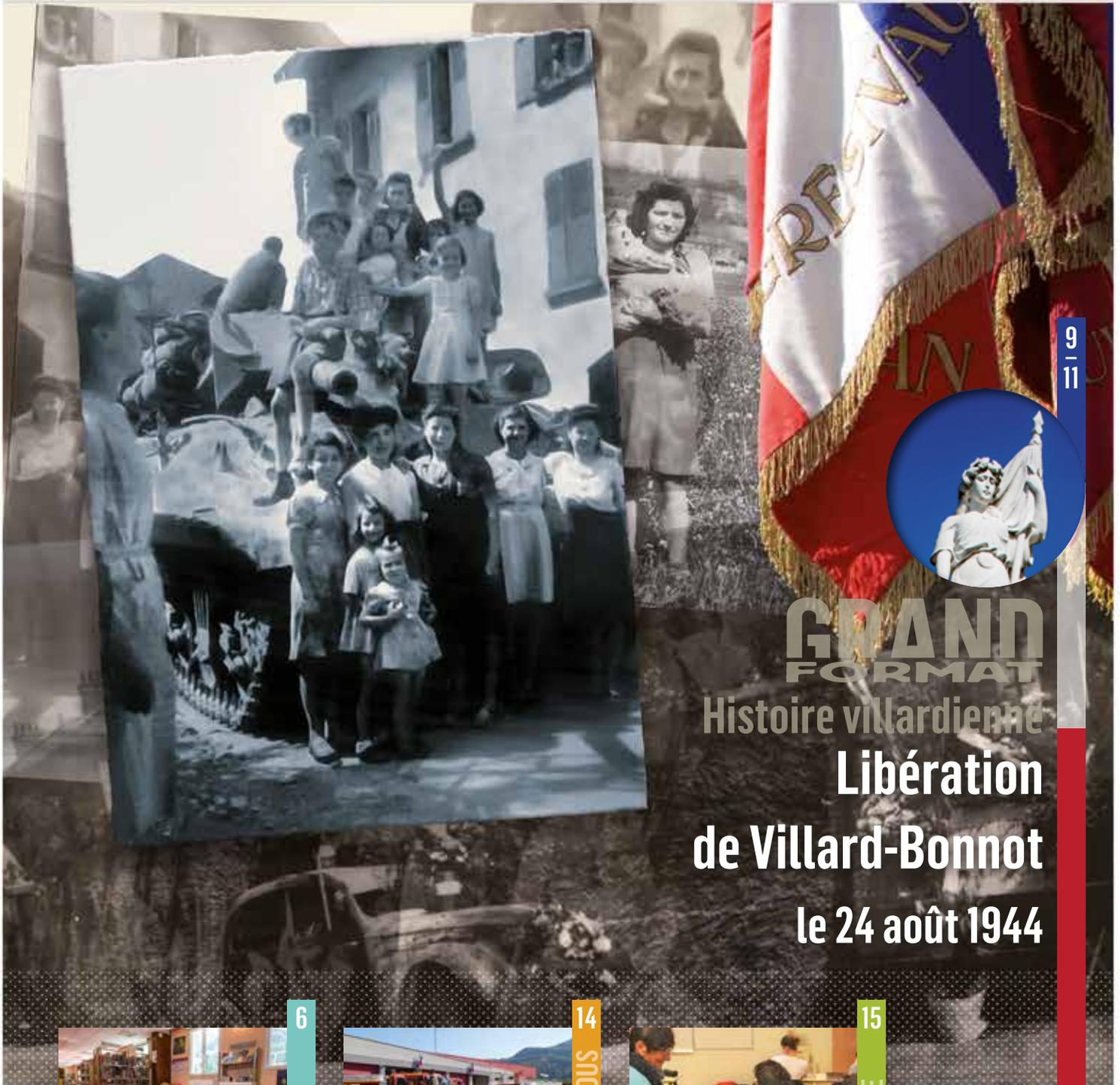




V/B *infos* MAGAZINE

Actualités municipales de la commune de Villard-Bonnot

N° 85 > Novembre/Décembre/2019



9
11

GRAND FORMAT Histoire villardienne Libération de Villard-Bonnot le 24 août 1944



6

ACTU

InterCo' > Culture

Ça roule pour les Bibliothèques du Grésivaudan



14

V•B et VOUS

Pompiers

Une journée d'exception avec les sapeurs-pompiers de Villard-Bonnot



15

CULTURE

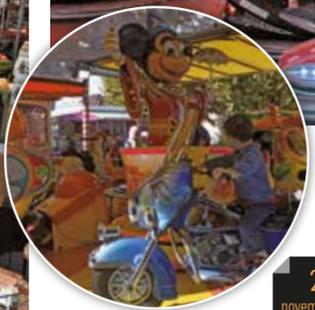
Associations

Amicale des donateurs de sang bénévoles

27 septembre **La fibre**

Une réunion publique, des opérateurs et des Villardiens

Le projet visant à rendre la fibre accessible à tous en Isère a été présenté dans la salle du Conseil Municipal de la mairie le vendredi 27 septembre. La Fibre à Villard-Bonnot est un sujet qui a rassemblé une soixantaine de personnes.



22 novembre **Concert du CSNM**

Un franc succès pour les musiciens du Centre National Supérieur de Musique de Lyon à l'Espace Bergès

12 octobre **Festivités**

Une foire d'automne pour un été indien

Samedi 12 octobre s'est tenu la traditionnelle Foire d'automne de Villard-Bonnot. Ainsi, dans les rues brignoudaises, les habitants et les visiteurs ont pu profiter des stands et des animations proposées par les commerçants, les associations et les artisans locaux. Le tout à la faveur des températures douces !

12 octobre **Vogue**



Chères Villardiennes,
Chers Villardiens,

À l'heure où paraîtra ce présent numéro, chacun(e) d'entre vous préparera les fêtes de fin d'année et baignera déjà dans cette douce atmosphère festive qui, normalement, réchauffe le cœur de la plupart de nous.

Pour autant, ayons une pensée affectueuse pour celles et ceux qui, en ces moments sont seul(e)s.

Allons au-devant d'eux pour les reconforter, leur offrir l'hospitalité ne fût-ce que l'instant d'un repas convivial.

Ayons aussi une pensée émue pour nos valeureux soldats récemment tombés au Mali et leurs familles si cruellement frappées au moment de Noël.

Pour nous résumer, soyons donc attentifs, vigilants envers celles et ceux qui en ont particulièrement besoin.

Nous aurons le plaisir, l'ensemble de l'équipe municipale et moi-même, de vous accueillir lors de la traditionnelle cérémonie des vœux le lundi 13 janvier prochain à 19 h à l'Espace Bergès.

Bonnes fêtes à tous!

Daniel CHAVAND
Maire de Villard-Bonnot

ACTUALITÉS 4-8

Mise à jour application « Villard-Bonnot »
Cimetière; campagne d'information
Le nouveau conseil municipal Jeunes
L'association PHARES recherche des bénévoles
Environnement: ruches, dépôts sauvages, plan hiver
Printemps des arts 2020... à vos agendas
Logement: une grande enquête
Interco': ça roule pour les bibliothèques

GRAND FORMAT 9-11

24 août 1944
Libération de Villard-Bonnot

V•B et VOUS 12-14

Scolaire: prévention et régulation des conflits
7^{ème} bataillon de Chasseurs Alpains
Une journée avec les sapeurs-pompiers

CULTURE et LOISIRS 15-16

L'écho des associations
CSC Brignoud: cours de retouches numériques
A vos agendas! Espace Aragon, commune...

LIBRE EXPRESSION 17

EN PRATIQUE 18

3 700 exemplaires - ISBN 978-2-916813-13-4
Dépôt légal Octobre 2019



Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Le magazine V•B infos est édité par le service communication de la Mairie de Villard-Bonnot (Isère)
20, boulevard Jules-Ferry - 38190 Villard-Bonnot - 04 76 45 79 45

Directeur de la publication: Daniel Chavand
Rédaction: A. Andriollo, C. Monteil

Photos: © A. Andriollo, J.-P. Filippi/C. Monteil/Le Grésivaudan/images-et-reves.fr/Couv. Archives/Dauphiné Libéré - T. Clet - D.R.
Comité de relecture: A. Andriollo, N. Boirin, R. Coquet, F. Dufort, D. Modesto, C. Monteil, L. Rolland

Maquette et direction artistique: Eric Chartier-Coton
Réalisation: CHAPO.COM - Seyssinet-Pariset • Impression: COUJON - Fontaine
Régie publicitaire: Eric Chartier 04 76 99 26 01 - regie.vb@groupe-c.com





[Communication]

Mise à jour pour l'application « Villard-Bonnot »

Si l'information vous avait échappé, sachez que Villard-Bonnot propose à tous les Villardiens un nouveau support de communication depuis le 25 juillet. Il s'agit de l'application mobile « Villard-Bonnot ». Une première parmi les communes du Grésivaudan ! Développé pour les smartphones et les tablettes, l'outil a rapidement trouvé son public notamment grâce à son système de notifications ! Ainsi, l'appli a démontré son efficacité lors de la grève du 24 septembre, la réunion publique portant sur la suppression du passage à niveau de Brignoud du 13 novembre ou encore l'exercice de sécurité des sirènes d'alerte du 20 novembre.

Pour continuer à être informé en temps réel, il est nécessaire d'effectuer la mise à jour si vous avez installé l'appli « Villard-Bonnot » :

- Sur Android, entre le 25 juillet et le 2 octobre ;
- Sur IOS (Apple), entre le 25 juillet et le 3 novembre.

L'édition 2019-2020 du plan de ville est disponible !

Entre la livraison de plusieurs nouveaux lotissements et la mise à jour de l'adressage en 2018, le plan de ville avait besoin de faire peau neuve ! C'est pour cela, qu'en octobre dernier la commune de Villard-Bonnot a fait distribuer dans chaque boîte aux lettres la nouvelle édition de ce support de communication.

Vous n'avez pas votre plan 2019-2020 ? Pas de panique, ils sont disponibles à l'accueil de la Mairie. Vous êtes plutôt support numérique ? Retrouvez le plan sur le www.villard-bonnot.fr ou sur l'appli « Villard-Bonnot », fonctionnalité « Kiosque »



Le Conseil Municipal Jeune 2019

Samedi 9 novembre, dans la salle du Conseil, c'est avec fierté et émotion que les nouveaux membres du Conseil Municipal Jeune (CMJ) ont été investis et installés dans leurs fonctions.

Comme le veut la tradition, ce sont leurs homologues et aînés du Conseil Municipal ainsi que l'équipe du service scolaire villardien, qui les ont accueillis. Le CMJ est un bel outil d'initiation à la vie civique. Siégeant dans 3 commissions : "environnement et cadre de vie", "sports" et enfin "solidarité", les jeunes élus prennent à cœur leur rôle. Rappelons en effet, que le CMJ de 2018 avait (entre autres) permis

la reprise de la collecte des « Bouchons d'amour » sur la commune en présentant leur projet lors du Conseil Municipal du 24 avril 2018. Cela dit, sont-ils à peine élus que déjà nos conseillers juniors ont un agenda bien rempli ! Le 11 novembre dernier, ils étaient présents à la commémoration de l'Armistice de 1918 pour vendre des « Bleuets de France ». Ils seront également aux côtés des agents du CCAS pour la remise des colis de Noël à nos seniors. **Résultat des élections :** A l'école Jules-Ferry : Lenny Calloux, Loïc Kiersch, Mila Quercia, Mel Salaün, Lalie Tochon. À l'école Libération : Alice Deruyter, Lottie Juif Valencony, Monica Majos, Zélie Baroz.



[Scolaire]



Les dossiers d'inscription à l'école maternelle pour la rentrée de septembre 2020 (enfants nés en 2017) sont disponibles en mairie au service scolaire, en téléchargement sur le site et l'appli de Villard-Bonnot. Important : les dossiers complets devront être retournés auprès du service scolaire avant le 17 janvier 2020.

[Emploi]



La commune recrute des agents recenseurs !

En 2015, Villard-Bonnot comptait 7 343 habitants. En 2019, combien d'âmes résident sur le territoire communal ? Une épineuse question à laquelle la campagne de recensement permettra de répondre. Celle-ci aura lieu entre le 2 janvier et le 15 février 2020.

La Commune recrute donc des agents recenseurs sur cette période afin de conduire la collecte des informations. Si vous êtes majeur, méthodique, disponible, discret et avec un bon sens du relationnel, contactez le service de l'État Civil au 04 76 45 79 45.

Concessions échues ou abandonnées la campagne d'information se poursuit...

La gestion du cimetière et de ses concessions est l'une des missions qui incombe au service de l'État Civil de la Commune.

Dans ce contexte, l'équipe a mis en place une campagne d'information à l'attention des familles depuis l'automne 2016.

L'objectif est de répertorier les concessions échues et celles abandonnées. Trois ans plus tard, 125 concessions sont concernées par l'état d'abandon. La campagne se poursuit donc. Afin de faciliter la recherche des concessionnaires et ayants droit de concessions échues, des plaquettes d'information ont pris place sur certaines sépultures réputées abandonnées. **Si vous constatez la présence de l'une de ces plaquettes sur la tombe que vous visitez, prenez rapidement contact avec le service de l'État Civil pour vous faire connaître.**

A Villard-Bonnot, la durée est de 15 ans pour toutes concessions situées au sein du columbarium. Les concessions dites de "pleine terre" ont quant à elles une durée de 30 ans. Il faut donc la renouveler en contactant la Mairie. La reprise de la concession par la Commune est possible mais elle ne peut intervenir qu'au bout de 2 années suivant l'échéance du délai de la concession. Aucune obligation n'incombe à la Mairie mais, en pratique, elle vous informe de son intention de reprendre la concession par courrier ou en apposant un panneau au pied de la sépulture.

MÉMO



recherche des bénévoles !

Vous avez du temps libre et vous souhaitez vous consacrer à autrui ?

Rejoignez une des équipes conviviales de bénévoles de l'association PHARES (Personnes Hospitalisées Âgées, Réadaptation, Écoute et Soutien) qui œuvre auprès des seniors du CHU de Grenoble. Recevez une formation et un accompagnement adaptés pour aller à la rencontre des personnes âgées hospitalisées. En fonction de vos disponibilités et de vos talents, vous

trouvez une activité pour être présent auprès des personnes âgées : faire des visites, accompagner, écouter, animer des ateliers jeux ou des salons de thé, décorer les services...

PHARES recherche également des bénévoles pour participer régulièrement ou ponctuellement au développement de la communication, à l'organisation d'événements, à l'établissement de partenariats...

06 30 50 16 42
associationphares@chu-grenoble.fr
www.association-phares.org

[Santé]

Un second médecin au 34 bis du boulevard de la Libération

Depuis son ouverture en début d'année, le cabinet médical accueille le Dr Laure Pajean et sa clientèle. Pour mémoire, les locaux de 55 m² ont été rénovés et repensés pour être dédiés à la médecine généraliste. Il s'avère que le cabinet vient de trouver son second médecin. Début janvier, le Dr Claire Payen Girard s'installera pour assurer les consultations.

Cabinet médical du Dr Laure Pajean et du Dr Claire Payen-Girard
 34 bis, boulevard de la Libération, 38190 Villard-Bonnot. 04 77 41 50 60

le CHIFFRE 1

1 SMS = 1 Voyage

Voici l'offre mise en place par Transisère à destination de ses usagers. Service disponible uniquement pour les clients Bouygues Télécom, Orange et SFR. Montant du titre prélevé sur la facture de l'opérateur mobile ou débité du compte prépayé mobile.



[Environnement]



Ruches

Pensez à faire votre déclaration annuelle !

La déclaration des ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue. Elle participe à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, la connaissance de l'évolution du cheptel apicole et à la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française. La déclaration doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur internet: <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

Utile ! Pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant une déclaration actualisée, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (du 1^{er} janvier au 31 août). Cette démarche ne dispense pas de la déclaration annuelle des ruches. ●



Véritable fléau, les dépôts sauvages en pleine nature ou aux pieds des points de collecte sont encore trop nombreux sur notre territoire: cagettes, sacs plastiques, frigo, bouteilles de gaz, vieux pots de peinture... Le Grésivaudan agit au quotidien et en appelle au civisme de chacun pour y remédier.

4 agents du Service Déchets œuvrent quotidiennement pour la propreté des points de collecte de proximité. Outre le nettoyage des conteneurs, ils sont également contraints de ramasser les dépôts sauvages qui se trouvent aux abords des points de collecte. Cet été, ils en ont ramassé plus de 25 tonnes ! Ces dépôts sont le fruit d'incivilités, de négligence, parfois de mépris concernant le système de

ramassage: certains considérant, à tort, qu'ils seront enlevés en même temps que la collecte traditionnelle. ●

MÉMO

Étant considérées comme des contraventions de 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} classes, les sanctions pour dépôts sauvages sont lourdes et les amendes conséquentes: de 450 à 3 000 €.

Si vous constatez un dépôt sauvage, contactez dès que possible le Service Déchets pour éviter l'éparpillement des déchets ou une pollution des sols. Pour lutter contre ce phénomène, la communauté de communes alloue un budget conséquent: 9 000 €/mois soit 110 000 €/an, alors, mobilisons-nous ! ●

Mise en place du plan hiver

Ce qu'il faut savoir

Le plan hiver est déclenché du 1^{er} novembre au 15 avril, selon trois niveaux en fonction de l'impact des chutes de neige sur la circulation: normal, difficile ou exceptionnel. Le déneigement est assuré sur les axes principaux et secondaires. Les services techniques interviennent uniquement sur les voies communales c'est-à-dire 40 km de voirie et plusieurs kilomètres de trottoirs.

Sont déneigés en priorité: les voies communales débouchant sur la Route Départementale 523, l'accès aux bâtiments publics, les trottoirs allant de la gare de Brignoud à la ZAC de la Grande-Isle et les pistes cyclables.

Ils mettent tout en œuvre

Deux agents prennent en charge le raclage des voies communales à l'aide d'un véhicule poids lourd. Ils sont d'astreinte au déneigement de 4 h à 6 h et de 16 h à 20 h. En cas de chute de neige importante, 17 agents municipaux sont mobilisés dès 6 h du matin. Ils utilisent deux microtracteurs et trois fraises pour dégager les chaussées, trottoirs et pistes cyclables. Les services techniques sont également équipés d'une saleuse.

Le déneigement: l'affaire de chacun

Propriétaires, locataires ou commerçants, vous êtes tenus de dégager la portion de trottoir située devant votre logement ou magasin et d'ôter les bourrelets de neige formés par le passage des engins de déneigement. Il s'agit d'une obligation réglementaire (arrêté de police n° 001/2009). La responsabilité de chacun peut donc être engagée en cas de chute ou d'accident. Veillez, dans la mesure du possible, à ne pas garer votre véhicule sur la chaussée. Et n'oubliez pas d'équiper vos véhicules de pneus adaptés ! ●



[Évènementiel]



Faites-nous découvrir votre univers artistique

Artistes débutants, amateurs ou même professionnels: « Prenez de la hauteur... visez les sommets » ! Telle est l'invitation que vous proposent Villard-Bonnot et l'Espace Aragon pour l'édition 2020 du Printemps des arts. Dans cette exposition tous les créateurs sont les bienvenus.

Que vous soyez peintre, sculpteur, dessinateur, plasticien, photographe ou encore un as de la peinture numérique: tentez l'expérience « Printemps des arts ». Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 janvier 2020. Nous avons hâte de découvrir votre univers artistique !



Promo 2019: les artistes



[Logement]

Une grande enquête

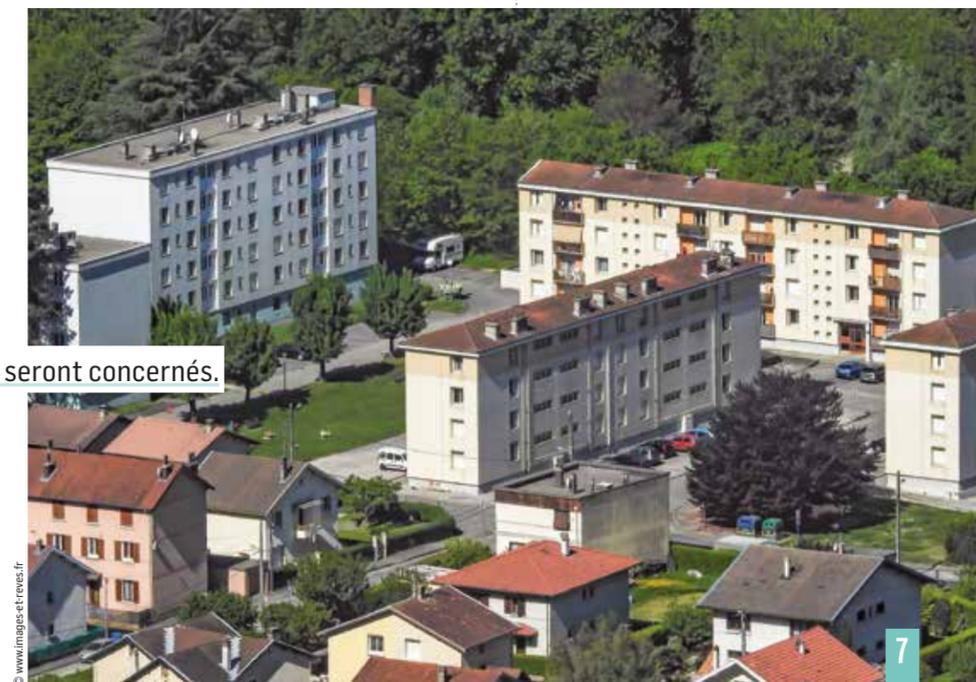
Le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales réalise au quatrième trimestre 2019 et pendant l'année 2020, une enquête sur le logement en France métropolitaine.

L'enquête a pour objectifs d'offrir une photographie complète et précise du parc de logements en France métropolitaine et de ses conditions d'occupation; indicateurs sur la qualité de l'habitat; part des dépenses de logement dans le budget des ménages, etc.

À Villard-Bonnot, quelques logements seront concernés.

Un enquêteur de la société IPSOS chargé d'interroger les ménages occupant ces logements prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. La Commune vous remercie par avance du bon accueil que vous lui réserverez. ●

0 800 970 674 (Numéro gratuit)
www.enquete-logement2020.fr



Ça roule pour les bibliothèques du Grésivaudan

Le Grésivaudan étend l'offre de son réseau de bibliothèques en lançant officiellement son nouveau service de navette des documents. Objectif : offrir un accès équitable à la culture aux 103 000 habitants du Grésivaudan en facilitant l'emprunt de plus de 400 000 documents.



en chiffres

2 médiathèques intercommunales têtes de réseau

34 bibliothèques municipales sur le territoire
le réseau le plus dense de France en dehors des agglomérations

plus de **400 000** documents (livres, revues, CD, DVD...)

733 000 prêts annuels

70 agents
(équivalents à 54 emplois à temps complet)

250 bénévoles environ

plus de **27 000** personnes inscrites dans l'une des bibliothèques du territoire
soit 26% de la population du Grésivaudan contre 17% au niveau national



[*] Le Pass'Culture est délivré moyennant le règlement de votre inscription à la bibliothèque la plus proche de chez vous. Il donne accès à toutes les bibliothèques du réseau et aux offres de son portail.

Point d'orgue de la mise en réseau des 36 bibliothèques et médiathèques du Grésivaudan, un nouveau service de navette des documents est en place depuis février 2019. Il permet de rendre accessible et d'acheminer les livres et documents de l'ensemble des bibliothèques du réseau aux habitants, inscrits et détenteurs du Pass'Culture*, dans la bibliothèque de leur choix.

Comment ça marche ?

Un véhicule effectue en 15 jours le tour des bibliothèques du réseau. Il récupère l'ensemble des documents réservés et il les achemine vers les sites de retrait choisis au moment de la réservation, via un centre de tri installé à La Terrasse. Pour les rendre, c'est encore plus simple : les documents empruntés peuvent être rapportés dans n'importe quelle bibliothèque du réseau.

Dès 2006, la communauté de communes a engagé une dynamique de réseau et de développement de la lecture publique dans le cadre de sa compétence culturelle avec un projet fondateur « la culture pour tous, partout ! ».



Les temps forts de la construction de ce réseau

- Dès septembre 2015, mise en service progressive du Pass'Culture du Grésivaudan, une carte unique pour emprunter dans tout le réseau.
- Dès 2016, ouverture du portail internet du réseau et début du chantier de fusion des catalogues des bibliothèques.
- À l'été 2017, le réseau est finalisé. L'ensemble des collections des médiathèques et bibliothèques est mutualisé, permettant la réservation et l'emprunt dans la bibliothèque de son choix.

Depuis février 2019, le service de navette des documents permet aux porteurs du Pass'Culture de réserver depuis chez eux jusqu'à neuf documents (livres, revues, BD, CD, DVD...) parmi les 400 000 disponibles dans le réseau et de les retirer puis de les rendre dans la bibliothèque de leur choix.

Le réseau des bibliothèques a bénéficié du soutien du Conseil départemental de l'Isère dans le cadre de son Plan Lecture Publique ainsi que de la Direction régionale des Affaires culturelles et de la Région Auvergne Rhône-Alpes. ●

24 août 1944 Libération de Villard-Bonnot

Un an après un « Grand Format » consacré aux 100 ans de l'Armistice de 1918, le VBinfos vous propose un second volet, cette fois-ci consacré à la fin de la seconde Guerre Mondiale. Comme bien des communes de France, il est un chapitre que Villard-Bonnot compte parmi ceux de son histoire : celui de sa libération du joug nazi. Nous sommes en août 1944. Si la fin de la guerre approche dans la Commune (24 août 1944), des heures sombres précéderont la fin de l'horreur et marqueront à jamais son histoire et ses habitants.

Les événements des 21, 22 et 24 août 1944

21 août | Les 9 martyrs du boulevard Jules-Ferry

Alors que la ville vit ses dernières heures placées sous l'occupation allemande, la nuit du 20 au 21 août 1944 sera terriblement meurtrière. 7 résistants tombèrent sous les balles nazies lors d'une embuscade à Villard-Bonnot centre, tandis que 2 autres furent exécutés lâchement non loin de là, à Lancey. Cette nuit-là, le groupe franc « Henry », embarqué dans trois véhicules, accepte une mission pour la Croix-Rouge. Sous les ordres d'Henry Segal – un lieutenant de l'Armée Française, la légion étrangère – une quinzaine d'hommes prennent la route. Ils traversent Villard-Bonnot jusqu'à l'église ronde Saint-Martin où ils affrontent une colonne allemande, stationnée volontairement dans le noir le plus total. Le massacre qui s'ensuit fera 7 morts. 7 maquisards.

Côté villardien, ce sont trois enfants du pays qui perdent la vie. **Marcel Bouchet**, 34 ans et **Jean Flori** 22 ans sont gendarmes à Villard-Bonnot. **Robert Huant** dit « Le Chat », 40 ans, est sous-lieutenant des Forces Françaises de l'Intérieur et Brignoudais. Avec eux, 4 autres compagnons tombent : **Marius Charles** (25 ans) et **Angelo Brunato** (28 ans), de Domène ; **Marcel Couturier** (23 ans) de Gières et **Léon Mugier** (22 ans) de Saint-Vincent-de-Mercuze. A cette triste liste, doivent également s'ajouter deux autres noms de Villardiens, assassinés alors qu'ils se trouvaient aux alentours. **Marcel Montegani** (26 ans) de Brignoud et **Pierre Ferrier**, dit « Yoyo » âgé de 24 ans. Au total, c'est le sang de 9 combattants qui a coulé cette nuit-là.



22 août | Derniers assauts sur l'avenue de Miribel et les 3 martyrs de Brignoud-sur-Froges

Moins de vingt-quatre heures après le drame de la place de l'Église, les forces résistantes poursuivent leurs opérations contre les Allemands. Ainsi, le 22 août 1944, le 6^{ème} bataillon de FTPF, dirigé par le Commandant René Bœuf, dit « Fontaine », attaque un convoi ennemi près du Château de Miribel. Un peu plus loin, à Brignoud-sur-Froges, le sang coulera à nouveau lors de cette journée. Les Allemands abattent trois hommes : **Eugène Bellin** (40 ans), **Sante Brutti** (43 ans) et **Albert Jullien** (42 ans).

24 et 25 août | Le château de Miribel : théâtre des derniers affrontements avant la Libération

René Bœuf et ses hommes mènent l'une des dernières actions sur la Commune avant que la Libération soit proclamée. En coordination avec l'A.S., ils tendent des embuscades à Domène sur les arrières de l'ennemi qui se replie. Puis le 6^{ème} Bataillon lance une première attaque sur le château de Miribel où est retranchée une importante formation nazie. Il faudra attendre le lendemain 25 août, pour qu'un second et dernier assaut soit donné. Les maquisards feront 90 prisonniers. ●



Sources : Archives municipales, « Le Maquisard » document pédagogique édité par l'ANAMG, Dauphiné Libéré, « Gendarmes morts pour la France. 1939-1945 », livret réalisé par L'UNPRG, L'union départementale de la Drôme avec le concours de l'ONAC-VG26 et de la Préfecture de la Drôme

Monuments aux morts de 1939-1945 Une histoire singulière

Lors des trois commémorations des deux Guerres Mondiales, l'assemblée se réunit en trois lieux. Le monument aux Morts de 1914-1918, situé au centre de la place de l'Église ; le monument aux Morts des deux guerres, érigé sur la place du 24 août, à Brignoud et enfin le Monument aux Morts et ses martyrs de 1939-1945, au début de la rue Pasteur. C'est sur ce dernier que notre attention se porte aujourd'hui.

Les jours précédant la libération de Villard-Bonnot ont été particulièrement meurtriers. Le monument de la rue Pasteur témoigne d'ailleurs de ces heures sombres. Vous l'ignorez sans doute, mais, le mémorial tel que vous le connaissez aujourd'hui possède une histoire singulière.

Hiver 1944. Délivrée de ses tortionnaires, la commune et ses habitants tentent de reprendre le cours de leur vie, de faire le deuil de leurs morts... d'avancer. Ici comme ailleurs en France, les Monuments aux Morts s'élèvent. Le mémorial villardien est érigé au début du boulevard Jules-Ferry, en lieu et place où les 7 résistants du groupe franc « Henry » furent sauvagement assassinés le 21 août 1944.

Les années passent, la ville se développe et il devient de plus en plus difficile d'assurer la sécurité lors des cérémonies commémoratives, du fait de la circulation sur cet axe. Ainsi, le compte rendu du Conseil Municipal du 4 novembre 1961 fait état de la décision des élus de déplacer le monument face au 1 rue Pasteur. Il faudra cependant attendre le 23 novembre 1963 pour que les travaux soient entrepris et que le Monument aux Morts prenne l'aspect qu'on lui connaît de nos jours. Sur ce monument on trouve également les noms des morts de l'Armée régulière, les victimes civiles et ceux de la Guerre d'Algérie.

Bien que les gravures du mémorial de 1939-1945 mentionnent le martyr des jeunes gens du Grésivaudan, il apparaît comme nécessaire d'inscrire physiquement et dans le temps l'emplacement où leur sang fut versé au nom de la liberté.

Ainsi, en 1998, Le Souvenir Français (canton de Domène) et l'Association nationale des Anciens des Maquis du Grésivaudan (ANAMG) ont permis – sur une idée de Philippe Rizzardi – la création et l'installation d'une plaque souvenir sur les lieux même du drame. Une façon de dire aux passants : « souvenez-vous ». Cette plaque est toujours visible, face au 2 boulevard Jules-Ferry. ●

LE SAVIEZ-VOUS ?

Quelques mois à peine après la libération de la Ville, lors du Conseil Municipal du 26 novembre 1944 – présidée par François Giraud, maire de 1935 à 1944 – le Conseiller municipal Georges Laurent propose de renommer certaines rues des noms de ceux qui sont tombés au champ d'honneur. La proposition est alors acceptée et sera votée à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 24 décembre 1944. Si certaines idées ont abouti, d'autres en revanche, n'ont jamais vu le jour.

Du côté de Brignoud, le « boulevard National » devint le « boulevard de la Libération », tandis que le « pont de Vors » – qui permet de passer au-dessus du ruisseau éponyme, entre le lycée et le complexe sportif René-Bœuf, – fut renommé « pont de la Résistance ». À Lancey, une partie de l'avenue des papeteries (du carrefour à la place de Verdun) aurait dû s'appeler « avenue du Maquis ». L'une des propositions suggérait également de changer le « Boulevard de la Pologne » en « Boulevard des Alliés ». Enfin, au centre de la Commune du 21 août 1944, la place de l'Église manqua de s'appeler « place des fusillés ». ●



Nos rues en hommage à notre histoire et aux résistantes et combattants

75 ans nous séparent aujourd'hui de ce pan de l'histoire villardienne. Pourtant, cet épisode marqua à jamais la ville et s'inscrit depuis dans son patrimoine local. Au lendemain de la Guerre, plusieurs rues changèrent de nom. Parmi les nouvelles propositions, 4 noms de résistants sont désignés : Rose Blanc, René Bœuf, Lucette Olivier et Robert Huant. Aujourd'hui, ces avenues, ces rues, ces places et ces bâtiments sont connus et utilisés par de nombreux Villardiens. Pour autant, l'histoire de ces héros mérite d'être rappelée.

Rose Blanc



Née à Elne en 1919, dans une famille d'agriculteurs modestes qui s'installera au Soler, à l'ouest de Perpignan, en 1932, Rose Blanc est entrée en 1940 dans l'organisation clandestine du Parti communiste et devint résistante sous le nom d'Amélie Garrigue. Deux ans plus tard, elle est prise dans les filets des brigades spéciales puis envoyée entre les mains des Allemands. Elle est déportée avec le convoi des 31 000 à Auschwitz le 24 janvier 1943 où elle décédera du typhus le 15 mars 1943. Elle a été membre de l'Union des jeunes filles de France créée en 1937. Si vous vous demandez où se trouve la rue Rose-Blanc, c'est du côté de Brignoud qu'il faudra porter votre attention. Celle qui portait le nom de « rue des Glières », débute sur le Boulevard de la Libération et vous permet d'accéder aujourd'hui aux logements des Glières, du Dorgeval ainsi qu'à la salle communale Gérard-Philippe. ●

René Bœuf



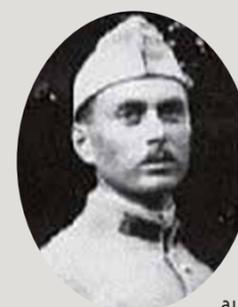
Né en 1907, René Bœuf fut l'un des grands résistants du Grésivaudan. Travailleur à l'usine Coquillard (où il réglait les laminoirs) le jour, il menait des actions contre l'occupant la nuit. En 1942, il intègre l'unité du secteur 6 du 6^{ème} bataillon des Francs-Tireurs Partisans en qualité de commandant. Il sera connu sous le pseudonyme de « Fontaine ». Dès lors, ses hommes et lui passent maîtres dans l'art des embuscades, sabotages, harcèlements et coups fourrés, devenant ainsi le cauchemar des nazis sur la rive gauche de l'Isère, de Gières jusqu'à Pontcharra. Sa bravoure et le respect qu'il imposait à ses troupes lui ont permis d'être décoré de la Croix de Guerre avec étoile vermeil puis le 11 novembre 1945 la Médaille de la Résistance Française. Après la guerre, René Bœuf devint dans un premier temps Maire-adjoint de Villard-Bonnot, puis Conseiller général en 1945. Aujourd'hui, son nom est connu de tous car il fut attribué au complexe sportif, situé le long du boulevard de la Libération. Une façon de rendre hommage à son dévouement pour sa Commune. ●

Lucette Olivier



Lucette Olivier est née en 1924. Elle faisait partie d'un groupe de jeunes résistants clandestins. Elle distribuait avec d'autres camarades, dans la nuit du 13 au 14 juillet 1943, des tracts pour appeler la population à célébrer la fête nationale de la même année. Lucette fut reconnue et dénoncée par le chef milicien local « Jean Reynaud ». Alors que ses compagnons réussissent à s'enfuir, la jeune femme est sauvagement abattue par une patrouille allemande au Teil en Ardèche. Elle avait 20 ans. Aujourd'hui, le nom de Lucette-Olivier est attaché à une des rues de Lancey. Il s'agit d'une des rues perpendiculaires au boulevard de la Pologne, longeant la place de la Houille-Blanche. Toutefois, avant qu'elle soit renommée, la rue Lucette-Olivier était la rue Pierre-de-Balasschoff. Cet homme (1846-1900) était dans l'aéronautique et mécène de la recherche et de l'exploration des hautes régions de l'atmosphère en ballon. ●

Robert Huant



Né le 17 mai 1904 à Laon (Aisne), Robert Huant était un sous-lieutenant des Forces Françaises de l'Intérieur. Mobilisé durant la campagne de 1939-1940, son attitude et son courage lui valurent la médaille militaire. Robert Huant, dit « Le Chat », perd la vie le 21 août 1944 avec les 8 autres résistants sous les balles des soldats nazis, sur le boulevard Jules-Ferry. Il appartenait au groupe franc Henry et avait 40 ans. C'est à Brignoud que le nom de cet ancien combattant résonne encore. Et pour cause, une avenue lui a été consacrée. Anciennement appelée « avenue de la Gare », celle qui naît au carrefour de Brignoud et conduit jusqu'à la gare du lieu-dit sera « l'avenue Robert-Huant » à partir de 1944. ●

Sources : Archives municipales, « 1940-1944 naissance... combat... victoire des maquis du Grésivaudan » de l'ANAMG, Dauphiné Libéré.
Photos : Rose Blanc : © Archives de la Préfecture de Police (APP) Paris / Lucette Olivier : © Archives Mairie du Teil / Robert Huant : © Mémorial GenWeb, Christophe Huant / René Bœuf : © Archives de l'ANAMG (Association National des Anciens des Maquis du Grésivaudan).



[Scolaire]

Formation professionnelle Prévention & régulation des conflits

Au cours des mois d'octobre et novembre, plusieurs agents communaux travaillant dans les cinq écoles de la ville ont suivi une formation pour une autorité bienveillante.

La formation tout au long de la carrière est un droit auquel tout agent de la fonction publique peut prétendre. Dans leurs missions du quotidien, les 40 agents (8 Atsems et 32 agents polyvalents) du secteur périscolaire sont en contact permanent avec les écoliers. Régulièrement, elles participent à des formations en lien avec leurs missions. Il est effectivement important que les agents soient préparés à faire face aux différentes situations: secours à la personne, règles en matière d'hygiène, aux conflits entre enfants.

Pour cette session, une vingtaine d'agents ont inauguré ce cycle de 3 journées (soit au total 21h) portant sur la « prévention et la régulation des situations conflictuelles entre enfants de 3 à 12 ans ». L'organisme de formation — Les Francas — est donc intervenu dans la salle du Conseil municipal auprès d'une assemblée motivée et attentive. Les objectifs étaient multiples: savoir gérer, régler ces conflits mais également apaiser les enfants et parvenir à dédramatiser la situation en accédant à des postures d'écoute et de bienveillance. Mélangeant prise de parole, échanges et mise en situation, ce travail doit permettre au personnel de comprendre les mécanismes du conflit dans la relation adulte/enfant ou enfant/enfant; réguler ces conflits et permettre d'apprendre à les résoudre par eux-mêmes; construire une relation de dialogue avec l'enfant; mettre en œuvre des démarches préventives et enfin accompagner les enfants dans leur apprentissage de leur vie scolaire. ●



[Bienvenue]

Jocelyne Roche
Responsable des équipes périscolaires,
Direction des Ressources Humaines



« Dans le cadre de leur profession, les rôles que doivent exercer ces agents sont nombreux: parfois encadrante, animatrice, confidente, médiatrice et même clown. Ces rôles sont tous aussi importants les uns que les autres et selon la personnalité de tous, chacune a celui qu'elle préfère. Cependant, plusieurs conflits entre et/ou avec les enfants peuvent être présents au cours d'une journée. Nos agents essaient de les gérer selon le meilleur de leurs capacités, mais le processus de résolution de conflits n'est pas du tout évident et ne s'acquiert pas du jour au lendemain. Cette formation doit leur permettre de mieux accompagner les enfants dans la construction globale et dans l'apprentissage de leur vie sociale. » ●

Olivier Barré
Responsable du
service scolaire,
périscolaire et de la
vie associative.



En poste depuis le 1^{er} octobre dernier, Olivier Barré est désormais le nouveau responsable de la vie scolaire à Villard-Bonnot. Diplômé d'un DUT carrière sociale, option animation socioculturelle, il travaille pendant 10 ans dans le secteur de l'animation et 15 ans comme gestionnaire d'hébergements touristiques. Avant de rejoindre l'équipe villardienne formée par Pilar Ginet et Odile Cotti, Olivier a été successivement coordinateur Enfance-Jeunesse à la Mairie de Lumbin, puis responsable administratif du service scolaire dans la commune du Touvet. Il a pour mission l'encadrement et l'organisation des affaires scolaires, des différents services périscolaires ainsi que de la vie associative. Il accompagne enfin la mise en œuvre de la politique éducative et enfance, en fonction des orientations définies par les élus, en lien avec la Direction Générale. ●

7^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpains

Opération Barkhane Les troupes de montagne en opération au Mali

Quelles nouvelles du 7^{ème} bataillon de chasseurs alpins? Depuis la mi-juin, quelque 500 militaires participent à l'opération Barkhane, pour une durée de quatre mois.

Déployées en bande sahélo-saharienne et plus particulièrement au Mali, les troupes de montagne contribuent à la lutte antiterroriste. Cette opération s'inscrit dans la continuité des engagements opérationnels du bataillon « de fer et d'acier » auxquels ils participent depuis plusieurs décennies.

Comme le veut la coutume, des insignes sont réalisés lors d'opérations de ce type. Afin de donner corps à ce projet incarnant « l'esprit de cordée », caractéristique aux chasseurs alpins, la Commune a été sollicitée afin d'apporter une aide financière. Dans le cadre du serment de parrainage avec la Compagnie d'Appui, Villard-Bonnot a renouvelé son soutien au 7^{ème} BCA en subventionnant le projet à hauteur de 1 000 €. ●



© CA Te BCA



Le 7^{ème} BCA toujours présent lors des commémorations villardiennes

Les années passent et Villard-Bonnot peut toujours compter sur la Compagnie Paganon. Depuis leur parrainage en 2013, les liens qui unissaient les chasseurs alpins et la Commune font preuve d'une belle stabilité. Bien qu'ils soient souvent déployés sur le terrain, les militaires de Varcas répondent toujours présents aux diverses sollicitations villardiennes. Ainsi, le 11 novembre dernier, lors de la commémoration de l'Armistice de 1918, le Lieutenant Laurent et l'Adjudant-chef Thierry accompagnés d'une délégation de la Compagnie d'Appui se tenaient aux côtés des sapeurs-pompiers, des gendarmes, des policiers municipaux, des associations d'anciens combattants, des élus et de la population pour rendre un hommage à ceux tombés pour la France lors de la première Guerre Mondiale. ●



[Sécurité]

Pour ce dernier trimestre 2019, les sapeurs-pompiers de Villard-Bonnot ont vu les choses en grand. Le 14 septembre dernier, ils organisèrent les premières portes ouvertes de leur caserne, située dans la zone Grande-Isle. Retour sur le succès de cet événement.

Une journée d'exception avec les sapeurs-pompiers de Villard-Bonnot



Quand je serai grand(e), je serai... pirate, astronaute... chanteuse, infirmière... Non ! Pompier ! Un rêve de gosse qui — pour certains — est devenu réalité. Pour les autres, ceux qui restent de grands vies, chaque jour, les portes ouvertes de la caserne villardienne étaient un grand moment ! Un temps privilégié avec ces héros du quotidien. Un temps pour découvrir le métier, voir de près les camions, échelles, lances, ambulances. Un temps pour visiter le QG des pompiers, essayer un casque ou encore poser des questions...

Un millier de visiteurs ont ainsi fait le déplacement et garanti le succès de cette manifestation. Il faut dire que rien n'a été laissé au hasard. Associés aux boulangeries locales (Cf. : VB Infos n° 84), les sapeurs-pompiers souhaitaient promouvoir leur vocation. Et rien de tel pour marquer les esprits que des démonstrations grandeur nature de manœuvres d'intervention sur un feu de friteuse ou encore sur un accident de la route nécessitant la désincarcération d'une voiture ! ●



Et la sirène d'alerte retentit...

Cela faisait bien longtemps que les Villardiens n'avaient pas entendu la sirène d'alerte... Celle qui retentit tous les premiers mercredis du mois. Ainsi, le 20 novembre entre 16 h 20 et 17 h, le brouhaha quotidien de la ville fut interrompu par plusieurs sonneries. Aucun sinistre : simplement des essais pour s'assurer que le matériel était en bon état et prêt à l'emploi depuis son nouvel emplacement.

Héritées de la défense passive lors des guerres, les sirènes devaient prévenir les habitants des menaces aériennes tout d'abord, puis des sinistres de sécurité civile, d'origine naturelle ou technologique. À Villard-Bonnot, la sirène d'alerte — propriété de la Préfecture de l'Isère — fut dans un premier temps installée sur le château d'eau, situé à l'époque au cœur de la cité de Vors (point culminant du territoire de la commune). Sa démolition en faveur de la mise en service du réservoir de 1500 m³, construit sur le coteau, au-dessus du collège Belledonne, fait que la sirène est déplacée en 1977 sur la tour d'exercice de l'ancienne caserne des pompiers. L'opération est alors réalisée par le biais d'un hélicoptère « Alouette 3 » de la Sécurité Civile.

Point d'hélicoptère, le 20 novembre, pour déplacer et installer la sirène sur son nouveau piédestal, la Mairie, mais bien une grue et autres poids lourds de la société EIFFAGE. Depuis la construction de la nouvelle caserne (inaugurée en juillet 2017) dans la zone Grande Île, les services de l'État en collaboration avec la commune ont réorganisé les moyens d'alerte et ont choisi la mairie comme nouvel emplacement. Toutefois, et compte tenu de l'étendue du périmètre communal, la municipalité a acheté une seconde sirène, placée sur le toit de La Poste de Brignoud, afin que l'alerte sonore couvre l'ensemble du territoire. ●



[Solidarité]

L'amicale des donneurs de sang bénévoles à la rencontre des lycéens

En cette fin d'année, l'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Villard-Bonnot poursuit sa campagne de sensibilisation du public à leur cause.

Si en 2017 Andrée Soto, Présidente de l'association, et Jeanine Barbier, Présidente de la Fédération départementale des donneurs de sang, avaient adapté leur discours et leurs supports aux jeunes écoliers de l'école Jules Ferry, ce sont aux lycéens qu'elles se sont cette fois-ci adressées. Par deux fois — en novembre, puis en décembre — elles ont mis en place deux journées d'informations auprès de plus de 600 adolescents. Pour mener à bien ce projet, les deux femmes ont pu compter sur le soutien de Madame Pacaud, Provisoire-adjointe de l'établissement scolaire Marie-Reynard. Premières et terminales ont donc échangé sur l'importance du don de sang et le processus entier suivi par l'EFS. Une expérience positive, comme l'explique Andrée Soto : « Nous avons eu d'excellents retours de la part des enseignants mais également des élèves. De notre côté, nous étions ravies d'avoir à chaque fois un auditoire attentif et intéressé. Un réel échange ! » ●



L'écho des Associations

[Sport]

Un nouveau label pour le CSGB

Belle consécration que celle du club de rugby de Villard-Bonnot.

À l'occasion du Congrès annuel de la Fédération Française de Rugby qui s'est tenue les 28 et 29 juin derniers, le CSGB s'est vu attribuer le label « 1 étoile ». Cette récompense vient concrétiser tout le travail réalisé depuis des années par l'ensemble des dirigeants, éducateurs et bénévoles du CS Grésivaudan Belledonne.



Ce nouveau label comprend trois niveaux, symbolisés par des étoiles — de 1 à 3. Cette procédure de labélisation a été mise en place par la FFR depuis 2006. La démarche permet ainsi la valorisation de ses écoles de rugby. En 12 ans, ce sont près de 1000 écoles qui ont reçu cette distinction. Félicitations donc aux membres du club, d'aujourd'hui... et d'hier ! ●

Bientôt des cours de retouches et d'art numérique !

Avec un nouveau projet social faisant la part belle au numérique, le Centre Socioculturel de Brignoud proposera début 2020 un tout nouvel atelier. Ce dernier, intitulé « Art & retouches numériques », sera animé par un artiste bénévole, Thierry Clet.

Véritable spécialiste autodidacte, Thierry a d'ailleurs exposé au Printemps des Arts de Villard-Bonnot en 2019 mais aussi à Allév'art en Belledonne la même année. Il a également travaillé pour plusieurs maisons d'édition et magazines. Il devrait proposer différents modules : retouches classiques, retouches colorimétriques et pour les plus créatifs un module de création/transformation d'images. Un art et un savoir-faire à la portée de tous, avec un peu d'exercice !

Cela vous intéresse ?

Faites-le savoir en participant au sondage lancé par le CSC de Brignoud sur Facebook. (QRCode)



[Centre Socioculturel]

CSC Brignoud : 04 76 71 59 60
communication@csc-brignoud.fr
Centre Socioculturel de Brignoud



[espace] ARAGON

Exposition « Métiers d'art »
Mi-novembre à fin décembre

Isabelle Baeckeroot et le verre.

Comme une strate de pierre vient se poser sur une autre et laisse deviner ce que deviendra la falaise, ainsi les pièces de verre se feuilletent et nous embarquent dans un très beau voyage, entre présence et absence, lumière et opacité, caché et dévoilé.

Sophie Luline et la céramique.

« Je m'inspire des éléments de la nature auprès de laquelle je me ressource, et notamment le milieu marin que j'affectionne tout particulièrement. Mes pièces ne sont pas sans faire écho à la condition humaine. Les « coupes » symboles du partage sont un exemple ».

Nout Lequen et le bronze

Sculpture, mystère de la terre... et vie dans l'intensité du bronze, matières brutes, matières poncées jusqu'au poli rendant le bronze à nu dans son plein éclat. Jeux de lumière, dans ce mélange de reflets et de patine.

Exposition PROJ'T'AGES

Œuvres picturales issues des ateliers animés par l'artiste Sonia Mamy
Janvier 2020

L'atelier PROJ-T'AGES s'est construit autour d'une idée de « peindre ensemble pour vivre ensemble ». Pas de tranches d'âge prédéfinies, pas de stigmatisation des différences. Cet atelier a également comme objectif de faire vivre un processus créatif aux enfants et aux adultes. Le geste fait apparaître une forme, on joue alors avec ce qui apparaît... ●



Nouveau ! Programmes cinéma et saison culturelle disponible sur l'application mobile « Villard-Bonnot » ! Gratuite et disponible sur Apple et Android !



Programmations et informations

www.espace-aragon.fr et dans chaque n° du VB Infos
Ouverture au public tous les jours de 16 h 30 à 20 h
04 76 71 22 51

Festivités

Galette des Rois

Mercredi 15 janvier 2020 de 14 h à 17 h au gymnase Jean-Jaurès

Renseignements et inscriptions auprès du CCAS.

Exposition

« Entre deux mondes » de Thierry Clet

Du lundi 20 janvier au lundi 10 février - CSC Brignoud

12 rue Lamartine. Entrée gratuite, aux heures d'ouverture du Centre.

Printemps des arts

« Prenons de la hauteur, visons les sommets ! »

Inscriptions : date limite des candidatures mercredi 15 janvier

Livret d'inscription disponible en mairie

sur www.villard-bonnot.fr ou sur l'appli « Villard-Bonnot »

À envoyer à com@villard-bonnot.fr ou par courrier :

Mairie de Villard-Bonnot - « Printemps des arts » Secrétariat général
20, boulevard Jules-Ferry - 38190 Villard-Bonnot

Utile !

Don du sang - La collecte 2020

Jeudi 10 janvier 2020, de 9 h à 12 h 15 et de 16 h 30 à 19 h 45

Parking du stade René-Bœuf, bd de la Libération - Villard-Bonnot

Collecte des encombrants

Mercredis : 12 février, 8 avril, 10 juin, 9 sept., 18 nov. 2020

Inscriptions obligatoires avant le mardi 12h
services.techniques@villard-bonnot.fr

Les objets sont récupérés devant le domicile des demandeurs. Sont pris en charge uniquement les objets de grande taille (frigo, matelas, canapé...). Les encombrants doivent être déposés la veille au soir devant les portails ou portes de garages. Pour les immeubles, les services techniques récupèrent vos encombrants devant les colonnes à déchets.

Dans votre commune

Cérémonies des vœux

De l'équipe municipale à la population et aux associations

Lundi 13 janvier 2020 à 19 h, Espace Bergès (boulodrome)

Avenue des papeteries, Lancey, 38190 Villard-Bonnot

De l'équipe du Centre Socioculturel de Brignoud

Lundi 27 janvier 2020 à 19 h, Grande salle du CSC

12, rue Lamartine, 38190 Froges - 04 76 71 59 60

Conseils municipaux

Mardi 28 janvier 2020 à 18h30 - mardi 25 février 2020 à 18h30

Salle du conseil, 1^{er} étage de la Mairie

Libre expression



elusvb@outlook.fr

N'étant pas un groupe qui a vocation à noircir du papier, nous n'avons à ce jour pas proposé d'article.

Non pas que les sujets manquent (la sécurité, l'accessibilité, le monde économique...) mais nous cherchons à être force de proposition et nous continuons de travailler sur les sujets en apportant des solutions sans chercher à polémiquer. ●

Jean-Claude Torrecillas
Annie David
Gisèle Minassian
Jean-Pierre Miozzo
Alain Jolly



Nous restons fidèles à notre volonté d'éviter toute polémique dans le journal municipal afin de lui conserver son caractère purement informatif et objectif. Qualités qui lui sont reconnues par tous les observateurs attentifs de la vie municipale que ce soit localement ou dans les communes environnantes. ●



Vos élus

Daniel CHAVAND
Maire de Villard-Bonnot

Les adjoints

Michèle COUVERT, 1^{ère} adjointe
Affaires Sociales, Petite Enfance et Personnel communal. Vice-présidente du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)

Paul RAMOUSSE, 2^{ème} adjoint
Travaux, Eau et Assainissement

Saliha ARRADA, 3^{ème} adjointe
Vie scolaire et périscolaire, Jeunesse

Patricia BAGA, 4^{ème} adjointe
Finances

Daniel MODESTO, 5^{ème} adjoint
Environnement, Cadre de vie, Sécurité, Foires

Frédéric CEVA, 6^{ème} adjoint
Urbanisme

Clara MONTEIL, 7^{ème} adjointe
Logement, Communication, Jumelage

Robert COQUET, 8^{ème} adjoint
Commerce et artisanat, Animation et promotion de la ville, Relations avec les quartiers, Parrainage du 7^{ème} BCA, correspondant Défense

Brigitte BOESSO, conseillère déléguée
Vie associative, sport et culture

Les Conseillers de la majorité

Nicole BOIRIN, Christian VERNEREY, Cyrille TINTILLIER, Marc CASTELOT, Brigitte BALBO, Nelly CARRAT, Patrick BEAU, Béatrice SOLLIER, Pascale LANGUILLE, Arnaud BERNARD, Valérie MAUMON, Eric POLONI, Anne-Hélène ANTONI, Bernard BARACCO.

Les Conseillers de la minorité

Jean-Claude TORRECILLAS, Jean-Pierre MIOZZO, Annie DAVID, Alain JOLLY, Gisèle MINASSIAN.
@ elusvb@outlook.fr

Pour un rendez-vous avec un élu de la majorité, contactez le Secrétariat Général

☎ 04 76 45 79 45

@ secretariat@villard-bonnot.fr



Mairie de Villard-Bonnot

20, boulevard Jules-Ferry
38190 Villard-Bonnot CDIS

www.villard-bonnot.fr

Services administratifs

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- 04 76 45 79 45 - Fax: 04 76 71 66 42
- bienvenue@villard-bonnot.fr

Etat Civil - Affaires Générales

- Permanences le mardi de 17h à 18h30 et le samedi de 9h à 12h hors période estivale

Services techniques

- 04 76 45 79 45 - Fax: 04 76 13 02 07
- services.techniques@villard-bonnot.fr

Pôle Logement

- Mardi mercredi et vendredi de 9h à 12h
Jeudi de 13h30 à 17h
- 04 76 45 79 55
- polelogement@villard-bonnot.fr

Périscolaire

- Accueil physique:** du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- Accueil téléphonique:** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Vie associative

- Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Urbanisme

- Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30
- Accueil physique sur rendez-vous uniquement
- 04 76 45 79 45
- urbanisme@villard-bonnot.fr



Correspondant local: Jean-Paul Filippi

- 06 75 70 21 83
- jpff-hh@live.fr

Déchets

Ordures ménagères

- jeudi matin

Bac bleu « Je trie »

- vendredi matin

Encombrants: inscription obligatoire

- 04 76 45 79 46 (services techniques)
- Calendrier 2020: 12 février/8 avril/10 juin/9 septembre/18 novembre

Toutes les adresses des déchetteries...

www.le-gresivaudan.fr

Déchets d'activités de soins

à risques infectieux

www.dastri.fr

Service des eaux du Grésivaudan

Antenne de Villard-Bonnot

ZA Grande-Île - 23, rue Paul-Héroult
38190 Villard-Bonnot

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

- 04 76 99 70 00
- serviceeseaux@le-gresivaudan.fr
- www.le-gresivaudan.fr/eaux

Transports en commun



Gares de Lancey et de Brignoud

- 36 35

SNCF voyages (achat des billets « grandes lignes »)

www.oui.sncf

SNCF (achat des billets « régionaux »)

www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes



- 0820 08 38 38

www.transisere.fr et www.vfd.fr



- 0 800 941 103
- n° vert, service et appel gratuits

www.tougo.fr

www.transportsdugresivaudan.fr

Les horaires des bus sont également disponibles en mairie

- 04 76 45 79 45

Permanences

Catherine Kamowski (LREM)

Député de la 5^{ème} circonscription

Membre de la commission des lois constitutionnelles, législation et administration générale de la République.

Permanence en circonscription

- 1, rue Conrad-Killian à Saint-Martin-le-Vinoux
- ciroc03805@gmail.com

Permanence juridique en Mairie

Destinée exclusivement aux habitants de la commune et uniquement sur rendez-vous.

- Le 1^{er} samedi de chaque mois
- 04 76 45 79 45

AGI (Association Intermédiaire du Grésivaudan)

Association Intermédiaire du Grésivaudan.

M. Boucharlat

- Le mercredi de 9h à 11h, sur rendez-vous
- 04 76 77 76 77

SDH

Myriam Koudlanski

- Le mercredi de 14h à 15h

Mairie de Villard-Bonnot. 20, Bd. Jules-Ferry



Pharmacies de garde

Attention: ce planning peut changer

Les gardes sont exécutées du samedi soir au vendredi soir de la semaine suivante.

- 39 15
- www.3237.fr
- www.villard-bonnot.fr
- Onglet [A votre service]
- Rubrique [Pharmacies de garde]

Décembre

L2 → J5	Fontaine-Amélie (04 76 52 28 62).....	Saint-Ismier
V6 → D8	Frogès (04 76 45 71 44).....	Frogès
L9 → J12	Plemer (04 76 52 20 17).....	Saint-Nazaire-les-Eymes
V13 → D15	Silvestre (04 76 77 23 08).....	Domène
L16 → J19	Champ (Barry) (04 76 71 40 75).....	Champs-près-Frogès
V20 → D22	L'Orchidée (04 76 71 43 36).....	Lancey
L23 → J26	Djian (04 76 52 23 42).....	Saint-Ismier
V27 → D29	Ferradou (04 76 77 26 39).....	Versoud
L30 → J2/01	Luu Duc (04 76 08 01 59).....	Crolles

2020

A l'heure où nous imprimons ce journal, le planning 2020 n'est pas disponible.

Dès janvier, consultez www.servigarde.fr

ou rendez-vous sur l'application

« Villard-Bonnot », fonctionnalité

« VB au quotidien » → « Pharmacies »



Etat Civil

• NAISSANCE •

JOUSSE CATALA Noelia	29/09/19
QUINQUINET Valentina	30/09/19

• DÉCÈS •

CHARRAUD Guy	30/08/19
MAGGUILLI Angèle, épouse LAMARCA	4/09/19
DURAND Andrée, épouse TROCCAZ	6/09/19
SANTI Eda, épouse SEGATO	8/09/19
ROCHE BARDOS Hélios	14/09/19
GALERA SILVENTE Juan	27/09/19
CRETENAND Marcel	8/10/19
GIACOMINI François	11/10/19
CENTOLES David	13/10/19
BOUDIN Geneviève, épouse CARLESSO	14/10/19
PAUTASSO Rozette, épouse BORDIGA	18/10/19

• MARIAGE •

TORIBIO Jules & FORAY Camille	31/08/19
DESPONTS Guillaume & MASCIAVE Julie	21/09/19
LEFEBVRE Julien & BRITES Marlène	30/09/19
BOISSEININ Cyril & DEVILLERS Caroline	5/10/19
DETTONI Florent & MANIN Veronique	2/11/19
COLLIN Joël & VERO Angèle	22/11/19

Les listes d'état civil sont publiques. Si vous ne souhaitez pas que votre nom (ou celui de vos proches) apparaisse dans le journal, merci de nous en faire part.

com@villard-bonnot.fr - 04 76 45 79 45